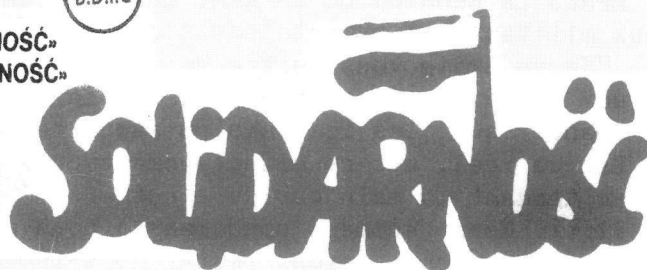


# NEWS



Bi-mensuel

16-31 janvier 1989  
n° 126

ISSN 0771-9388

Editeur responsable : Jerzy Milewski  
9, av de la Joyeuse Entrée, 1040 Bruxelles Belgique

## NSZZ SOLIDARNOSC EST PRET POUR DES NEGOCIATIONS

### COMMUNIQUE DE LA KKW DE NSZZ SOLIDARNOSC

Les 21 et 22 janvier 1989, la Commission Nationale Exécutive (KKW) de NSZZ Solidarnosc s'est réunie à Gdansk sous la présidence de Lech Walesa.

1. Une déclaration sur le pluralisme syndical et la légalisation de NSZZ Solidarnosc y a été adoptée.

2. La Commission Nationale Exécutive sur proposition de Lech Walesa a nommé un groupe pour la préparation des négociations avec les autorités, composé de : Zbigniew Bujak, Wladyslaw Frasyński et Mieczyslaw Gil. A ce groupe seront adjoints, selon les besoins, d'autres membres de la KKW de NSZZ Solidarnosc et des conseillers du Syndicat.

3. Des questions d'organisation liées au stade présent de fonctionnement de NSZZ Solidarnosc ont été débattues.

4. Ryszard Kostrewa et Pawel Lipski de la Commission Régionale Exécutive (RKW) de NSZZ Solidarnosc de la région de Lodz ont présenté un rapport sur les grèves à l'Usine Textile de Pabianice ainsi que sur la situation aux usines textiles de Lodz. La KKW exprime son approbation aux actions entreprises par la RKW de Lodz et attend la pleine réalisation de l'accord conclu entre le comité de grève et la direction. La grève à l'usine textile de Pabianice est une sérieuse mise en garde contre la détérioration constante du niveau de vie des travailleurs de l'industrie légère, surtout des femmes.

### DECLARATION DE LA KKW DE NSZZ SOLIDARNOSC

1. La KKW de NSZZ Solidarnosc considère la résolution du plenum du Comité Central du POUP sur le rétablissement du pluralisme syndical et la légalisation de NSZZ Solidarnosc, comme un pas essentiel dans la direction du dialogue social. Nous attendons que dans le sillage de cette résolution, des décisions correspondantes soient adoptées par les organes d'état. Nous affirmons qu'est apparue une possibilité de négociation concernant Solidarnosc et les questions majeures du pays.

2. NSZZ Solidarnosc attend de la part des autorités politiques et administratives le respect du principe de liberté syndicale, défini par les conventions de l'Organisation Internationale du Travail. Nous exprimons pour notre part notre volonté d'agir conformément à l'ordre juridique et aux statuts de notre Syndicat, dans l'esprit de l'intérêt supérieur de la Pologne. Le programme, la composition de la direction et les structures organisationnelles de NSZZ Solidarnosc seront décidées, de manière démocratique, par ses membres. Nous attendons que toutes les parties présentes sur la scène politique placent le bien du pays avant tout intérêt particulier. Il est nécessaire de coordonner les règlements juridiques afin qu'il soit possible de solutionner les situations conflictuelles de manière légale, conciliatoire.

3. La dramatique situation économique, matérielle et écologique de la Pologne est un fait connu. Les causes de cette situation résident dans l'actuel système de pouvoir. Depuis de nombreuses années, NSZZ Solidarnosc demande de profondes réformes économiques et politiques. La possibilité apparaît à présent de créer une large coopération dans la lutte contre la crise. Cela exige un accord sur : le programme de réformes, le plan d'actions ainsi que sur le mode de contrôle social. Les coûts de la réforme ne peuvent à nouveau abaisser le niveau de vie de la société. Il est indispensable de mettre fin au gaspillage et d'opérer un examen des dépenses budgétaires de l'état.

4. NSZZ Solidarnosc accueille avec satisfaction l'annonce du pluralisme politique. Nous nous déclarons pour le rétablissement des libertés politiques et l'organisation démocratique de la vie de l'état, pour la liberté d'association, pour une réelle indépendance du pouvoir juridique, pour la liberté de parole et le libre accès aux mass-média.

5. La KKW de NSZZ Solidarnosc considère qu'il convient d'engager les négociations dans le délai le plus bref. Celles-ci doivent avoir un caractère concret et l'opinion publique doit être informée de leur cours de manière exhaustive.

**APRES LA REUNION DE LA KKW, Lech WALESA** s'est adressé à Gdansk le dimanche 22 janvier aux militants et sympathisants du Syndicat:

"Je voudrais vous mettre en garde contre toute euphorie. En fait, tout peut encore se produire. Nous apercevons certaines opportunités, un certain espoir. Il y a une chance que les Polonais puissent résoudre leurs problèmes de manière pluraliste. Est-ce réel, est-ce effectivement possible ? Nous le saurons bientôt. Nous répondons en tendant la main car de l'autre côté, nous voyons le même geste. Qu'en sortira-t-il ? Nous sommes condamnés à nous entendre. Un accord construit, la discorde détruit. Nous devons rester nous-mêmes, libres et indépendants, unis dans notre Syndicat. Si cela s'avère possible, alors, un compromis sur les matières nationales cruciales apparaîtra également possible. J'ai confiance en vous; je crois que nous profiterons de cette chance. Si cela s'avère être une illusion, alors nous devons continuer à lutter pour ce qui est pour nous tous important et nécessaire."

**CONFERENCE DE PRESSE DE LECH WALESA**

**Question: Vivons-nous un moment historique? Est-ce la victoire de Solidarnosc ?**

**Lech Walesa:** Je suis un homme de pratique et la pratique montrera si les Polonais peuvent travailler ensemble et combien pareil succès peut être important.

**Q: La motion de la KKW a-t-elle été votée?**

**L.W.:** Oui, car toutes nos décisions sont prises de manière démocratique. La motion a été adoptée avec une abstention.

**Q: Quels éléments de la proposition du Parti suscitent le plus de controverses ?**

**L.W.:** Ce n'est pas l'important. Nous savons ce que nous voulons: notre Syndicat et le pluralisme. Nous sommes des syndicalistes mais aussi des politiques. Nous verrons ce qui en sortira dans la pratique. Essayons d'être optimistes.

**Q: Quand y aura-t-il une rencontre avec Les autorités ?**

**L.W.:** Des contacts initiaux sont menés. Nous préparons une rencontre et espérons

qu'elle interviendra rapidement.

**Q: Et pour ce qui est d'une rencontre avec Le Général Jaruzelski ?**

**L.W.:** Elle n'est pas nécessaire pour le moment. Ce n'est pas que je sois hostile à cette idée. Si de cruciales questions nationales seront en jeu, une telle rencontre interviendra.

**Q: Quand aura lieu le prochain Congrès de NSZZ Solidarnosc ?**

**L.W.:** Cela dépend de ses membres. Un programme pourrait être préparé en deux mois mais les préparatifs au niveau des usines nécessiteront davantage de temps. De toutes façons, nous nous hâterons d'occuper l'espace, le terrain que nous offre l'histoire.

**Q: La presse de NSZZ Solidarnosc paraîtra-t-elle à nouveau officiellement ?**

**L.W.:** A notre époque, sans presse, nous ne serions rien. Cela est si évident que ne pas avoir de journal serait anormal.

**NSZZ SOLIDARNOSC-REGION DE GDANSK**

Lech Walesa, en tant que Président élu en 1981 de la Région de Gdansk de NSZZ Solidarnosc, a proposé d'unifier les structures du Syndicat au niveau régional pour la période transitoire jusqu'au moment de la relégislation du Syndicat; L. Walesa a proposé que durant cette période intermédiaire Bogdan Borusewicz occupe les responsabilités de chef de la région. (A Gdansk, depuis 1982, fonctionnait la Commission Régionale de Coordination -RKK-; après les grèves de 1988, un Comité Inter-entreprises de Coordination -MKO- a été établi, regroupant les délégués des usines où se reconstituaient au grand jour des cellules de NSZZ "Solidarnosc" comptant cent membres au moins).

Lors d'une réunion du MKO le 16 janvier, les délégués des entreprises ont adopté

(par 18 voix pour, 12 contre et 5 abstentions) la nomination de Bogdan Borusewicz et la proposition de réorganisation présentée par celui-ci. La RKK et le MKO ont été dissous; une Direction Provisoire Régionale de NSZZ "Solidarnosc" de Gdansk a été constituée, composée de 10 personnes: venant de la RKK, Bogdan Borusewicz, Krzysztof Dowgiallo, Lech Kaczynski, Bogdan Lis, Maciej Lopinski et venant du MKO, Boguslaw Golab (Chantiers Navals du Nord), Jan Halas (Port de Gdansk), Jacek Merkel, Edward Sz wajkiewicz (Chantiers de Gdansk). Les Chantiers de Réparation de Gdansk n'ont pas encore nommé leur représentant au TZR. Comme organe consultatif du TZR, il a été décidé de maintenir, dans leur forme ancienne, les réunions hebdomadaires de l'ancien TKO, en tant que assemblée du TZR.

**APPEL POUR L'ARMENIE A TOUS LES MILITANTS ET AFFILIES DU SYNDICAT**

Le peuple arménien est frappé par une terrible catastrophe: le tremblement de terre a tué des dizaines de milliers d'Arméniens et blessé et laissé sans abri des centaines de milliers de survivants. Pour le milieu médical polonais, offrir son assistance constitue un impératif moral. Depuis 1981, nous avons bénéficié de l'aide étrangère qui nous a permis de sauver des milliers de vies dans notre pays. C'est à

présent à notre tour: nous devons aider le peuple arménien qui a été si douloureusement frappé, pas seulement par le sort.

B.D.I.C

Le Président de NSZZ Solidarnosc, Lech Walesa et la Commission de Coordination des Employés des Services de Santé du Syndicat se déclarent prêts à apporter leur aide aux victimes en :

- envoyant des équipes médicales en Arménie;
- envoyant les médicaments, nourritures et vêtements nécessaires;
- appuyant la campagne de collecte de fonds de l'Eglise.

Nous appelons à participer à cette action. Souvenons-nous : Solidarnosc signifie également solidarité avec les autres nations, celles qui en ont tant besoin.

Signé: Lech Walesa, Président de NSZZ Solidarnosc; la Commission de Coordination des Employés des Services de Santé de NSZZ Solidarnosc: docteurs Marek Edelman, Zofia Kuratowska, Jadwiga Dwilewicz-Trojaczek, Zbigniew Chalp

**DANS LA REGION SILESIE-DABROWSKI**, on récolte largement des fonds pour les victimes du tremblement de terre en Arménie. A la mine "1er Mai", les membres de NSZZ Solidarnosc ont recueilli 362 mille zlotys, les néo-syndicalistes officiels dix mille à peine.

**PLUS DE CINQ CENT COMITES FONDATEURS OU D'ORGANISATION DE NSZZ SOLIDARNOSC FONCTIONNENT ACTIVEMENT DANS LES PLUS GRANDES ENTREPRISES DE POLOGNE**

**ZOFIA ROMASZENSKA**, représentante de la Commission d'Intervention et de Légalité de NSZZ Solidarnosc, présente dans un interview son action :

**Question: Comment avez-vous relancé les activités de la Commission ?**

**Réponse:** Quand nous avons décidé de poursuivre notre lutte pour les droits de l'homme, beaucoup de nos collègues étaient déjà engagés dans d'autres types d'activités syndicales. Nous avons cherché de nouveaux militants, énergiques et inventifs. Le travail à la Commission est très difficile : il nécessite de bons contacts, de l'intuition, de la perspicacité ainsi qu'un plein engagement dans les problèmes traités. A l'origine, nous n'étions que quelques-uns mais à présent, nous sommes 40 à Varsovie seulement; et plusieurs dizaines dans le reste du pays.

**Q: Comment fonctionnez-vous ?**

**R:** Nous sommes une partie du Syndicat, bien que parfois nous nous sentions isolés. Nous sommes présents aux procès où différentes questions sont jugées: demandes d'enregistrement de comités syndicaux locaux, conflits avec les directions d'usines, là où les droits de l'homme sont violés. Notre style de travail demeure inchangé depuis 1980 - les membres de la Commission prennent en charge un dossier du début à la fin. Cela est d'autant plus difficile que nous n'avons aucune infrastructure, pas de matériel ni de bureau; la police peut venir perquisitionner à tout moment, nous couper le téléphone; les personnes à aider doivent venir à notre domicile privé. Nos dossiers comptent environ 3.000 cas qui bien sûr, doi-

vent être soigneusement cachés, ce qui ne facilite pas notre travail. En fait, nous faisons tout de notre propre initiative mais notre action est également liée au versement d'énormes sommes d'argent (indemnités de grève, de licenciement) qui évidemment doivent être précisément comptabilisées.

**Q: Quels sont ces montants et d'où proviennent-ils ?**

**R:** En mai dernier, pour les grèves de Nowa-Huta et de Gdansk, nous avons déboursé 75 millions de zlotys, provenant essentiellement de collectes. En août, nous avons déboursé 140 millions de notre caisse, et 282 millions du fonds syndical central.

**Q: Vous ne traitez que des questions syndicales ?**

**R:** Nous nous impliquons dans toutes ces tragédies humaines dont le système est la cause. Non seulement nous leur donnons un écho mais nous essayons de les solutionner. Bien sûr, nous ne sommes pas une institution caritative et nous ne pouvons aider directement toutes les personnes dans le besoin. Mais quand nous acceptons de nous charger d'un cas, nous le suivons jusqu'à son terme. Le devoir de notre Commission, du Syndicat, de toute l'opposition en général est d'aider ceux qui sont lésés par le système.

**ASSASSINAT D'UN PRETRE** Le Père Stefan Niedzielak, 74 ans, curé de la paroisse St-Charles Borromée à Varsovie, a été assassiné dans la nuit du 21 janvier; il a été battu à mort par des inconnus. Sympathisant actif de l'opposition et proche de la Confédération pour la Pologne Indépendante (KPN), le Père Niedzielak avait reçu dernièrement des menaces de mort. Ce meurtre qui n'est pas sans rappeler celui du Père Jerzy Popieluszko en octobre 1984, a provoqué un profond émoi dans la population polonaise. Le Cardinal Glemp a qualifié ce meurtre "d'énorme choc et de nouvelle tragédie pour l'Eglise polonaise". Dans une lettre au ministre de l'Intérieur, le général Kiszczak, l'Episcopat polonais demande "de tout faire pour retrouver les auteurs du meurtre qui dans le contexte actuel pourrait avoir des conséquences imprévisibles."

**LA FEDERATION INTERNATIONALE "HELSINKI"** des Droits de l'Homme a admis le Comité Helsinki de Pologne comme membre. Dans une lettre du 1er décembre dernier faisant part de cette décision, des responsables de la Fédération, Johannes Schwarzenberg et Gerald Nagler indiquent:

"Nous avons suivi les activités de votre Comité depuis sa création en automne 1982. Nous avons été impressionnés par vos rapports et travaux au sujet des droits de l'homme. Nous sommes convaincus que vous poursuivrez avec succès votre action, enquêtant et réagissant aux violations des droits de l'homme en Pologne et dans d'autres pays signataires de l'Acte Final de la CSCE à Helsinki.

En même temps, nous vous informons qu'a été acceptée la demande d'affiliation à la Fédération du Comité Helsinki de Tchécoslovaquie, créé à Prague en une période de violations particulièrement brutales des droits de l'homme dans ce pays. Nous vous souhaitons bien des succès et comptons sur votre étroite coopération avec la Fédération".

## UN ACCORD AVEC LES AUTORITES COMMUNISTES EST-IL POSSIBLE ?

Les membres de l'opposition démocratique en Pologne débattent intensément de la possibilité d'éventuels accords avec le pouvoir. Guidés par la volonté d'éviter au pays une catastrophe nationale, les militants voient cependant peu d'espoir d'élaborer une formule pour une transformation véritablement démocratique du système politique. Toute réforme profonde s'opposant au refus des communistes à abandonner une part de leur pouvoir. Les considérations qui suivent ont été exprimées en novembre dernier, lors d'une réunion indépendante à l'Université de Varsovie du Club informel "Jan STRZELECKI", du nom du sociologue, conseiller de NSZZ Solidarnosc, tué en juillet 1988 (cfr News n° 116).

Dans son intervention, Jan LITYNSKI, membre de la régionale (RKW) de NSZZ Solidarnosc de Varsovie, indiquait que l'opposition démocratique est censée rechercher un accord avec des gens obsédés par le pouvoir. Le précepte énoncé pour la première fois en 1945 par Wladyslaw Gomułka - "une fois le pouvoir conquis, nous ne l'abandonnerons jamais" - demeure la réponse des communistes aux initiatives démocratiques de la société. Le Parti a toujours raison puisqu'il détient le pouvoir; alors que l'opposition, puisqu'elle n'a aucun pouvoir, ne représente rien. Cette conception des choses fait que le Parti est incapable de conclure aucun accord. Ses gestes à l'égard de partenaires sont surtout des actes de faveur, de distribution arbitraire de rôles (comme dans les cas par exemple du PRON ou du Conseil Consultatif). La permanence de cette position apparaît comme un paradoxe historique en regard de la perte de crédibilité du Parti. Celui-ci n'a plus de légitimité, ni d'identité ouvrière; le projet qui l'a soutenu de la justice sociale s'est avéré un mythe et s'est traduit par les drames de la vie quotidienne; la conviction de l'efficacité supérieure du système communiste s'est écroulée, de même que la prétention idéologique de la détermination par le Parti de la voie du progrès dont il serait également le principal moteur. Les représentants d'un tel pouvoir ne s'assoient à une table de négociation qu'avec une seule pensée, comment rouler la partie adverse? Selon Litynski, un accord même s'il aura une durée limitée, est cependant nécessaire car il doit permettre de transformer le système sans provoquer un drame national.

Pour sa part, Ryszard REIFF, ancien député catholique "Pax" à la Diète, membre du Comité Civique auprès de Lech Walesa, souligna que la question d'un accord est devenue d'actualité car la pression des évolutions modernes a brisé les fondements doctrinaux du communisme. L'erreur

idéologique de ce pouvoir consiste à fixer une répartition des biens avant même leur production; l'erreur idéologique étant d'examiner occasionnellement la question de la démocratisation à l'intérieur du Parti au lieu de la démocratisation à l'échelle nationale. En conséquence, à la place de la société sans classe promise, s'est établie la dictature d'une imposante bureaucratie. (...) Le communisme a également subi une défaite morale quand contrairement à sa théorie, il a institué la domination des privilèges sur la loi, sur la vérité et les principes de la vie sociale. A cela, il faut encore ajouter la faillite de l'économie, le chaos dans les rapports de propriété, l'étatisme dans la sphère économique. Un accord, selon R. Reiff, doit mettre fin aux principaux abus de pouvoir des communistes: l'identification de l'alliance avec l'Union Soviétique au statu-quo post-Yalta, l'identification du communisme avec l'intérêt de la société et la raison d'état. Bien que le futur semble sombre, un accord doit être recherché, avec comme préalable, la relégislation de NSZZ Solidarnosc.

Un autre intervenant au débat de ce Club, Andrzej URBANSKI s'interrogeait ainsi par une formulation paradoxale: que faire pour que le pouvoir mauvais devienne bon et recherche un accord? On ne peut signer un accord avec un mauvais gouvernement mais seulement contre lui. Le dialogue doit entraîner un changement complet du système post-stalinien et la participation de l'opposition au gouvernement. Les représentants de l'opposition démocratique ne peuvent fuir la participation à la vie politique ni refuser le pouvoir. La société doit disposer du droit d'élire ses propres représentants capables de prendre leur part de responsabilité dans la gestion du pays. Il ne peut y avoir de retour à la situation de 1980-81, quand NSZZ Solidarnosc formait le corps du système mais que la tête demeurait communiste; les conséquences d'une telle situation sont bien connues.

Les orateurs de ce débat du Club envisageaient la possibilité d'un accord avec un pessimisme prononcé puisqu'un accord signifierait la fin de la nomenklatura et l'instauration de l'économie de marché, et donc la fin virtuelle du système communiste. La réforme économique menée dans le présent statu-quo entrainera l'émergence d'un nouveau genre de "bourgeoisie rouge". Le nouveau 1er ministre Rakowski est généralement perçu comme le champion de cette classe émergente au sein de la nomenklatura traditionnelle.

Pour tous les participants au débat du Club, il est clair que par accord, les autorités entendent la capitulation de la société et qu'il est vain de compter sur les "libéraux" du Parti car ce sont eux précisément qui ont introduit l'état de guerre en décembre 1981. Les débats du Club ont conclu que le point essentiel d'un accord doit être des élections parlementaires libres et démocratiques. Il ne fait aucun doute que la société demande un changement complet du système politique en vigueur. Les faibles possibilités d'y parvenir susciteront parmi les débatteurs du Club un réel scepticisme.